

# 5ème étape du Tour de Romandie des travailleurs sociaux et travailleuses sociales en milieu scolaire

vendredi 5 mai 2017  
à la HETS (Haute école de travail social)  
Sierre (VS)

## Organisateurs et lieu

La journée est organisée par le *groupe de coordination romand du Travail social scolaire (TSS)*, un groupe spécialisé d'*AvenirSocial*, en collaboration avec la *HETS Sierre*.

Elle aura lieu entre 9h30 et 16h dans le bâtiment de la HES-SO, accueil dans le foyer devant l'Aula :  
adresse : route de la plaine 2, Sierre (côté sud de la gare, 4 minutes à pied des quais de train).

## Objectifs

L'objectif de la journée est de permettre un échange au niveau romand entre les différents acteurs de l'école. La complémentarité des rôles, des fonctions et des champs d'intervention seront au cœur des ateliers et des présentations.

Question ciblée : *Quelles collaborations entre les professionnels de l'enseignement et du travail social en milieu scolaire ?*

## Public :

La journée s'adresse aux professionnels du travail social en milieu scolaire et aux professionnels de l'enseignement, ainsi qu'à toutes autres personnes œuvrant sur le terrain de l'école. Les étudiants et toutes les personnes intéressées par la thématique sont également les bienvenues.

## Inscription

Participation gratuite.

Inscription en ligne sur [www.hevs.ch/tss](http://www.hevs.ch/tss) souhaitée jusqu'au 30 avril 2017

Contact : Loïse Pignat ([loise.pignat@hevs.ch](mailto:loise.pignat@hevs.ch))



Soziale Arbeit Schweiz  
Travail social Suisse  
Lavoro sociale Svizzera  
Lavor sociala Svizra



# Programme

Matin (Aula)

**9h30** : Accueil, café croissant (au Foyer devant l'Aula)

**10h** : Mots de bienvenue

Peter Voll, prof. HETS Sierre, responsable de l'Institut Travail Social

Emilie Graff, co-secrétaire générale d'AvenirSocial

Jacques Kottelat, répondant du groupe de coordination romand des travailleurs sociaux scolaires (TSS)

**10h15** : Des pratiques en Valais

Présentation 1 : *Le projet du TSS en Haut-Valais*

par Jean-Marc Briand, TSS à Naters, et Bruno Schmid, directeur des écoles de Vièges

Présentation 2 : *La médiation par les pairs*

par Laetitia Willommet, médiatrice en milieu scolaire, Martigny

Présentation 3 : *Des interventions ponctuelles d'étudiants HETS dans les écoles*

par Sarah Dini, Marie-Cécile Baumgartner et Chantal Bournissen, prof. HETS HES-SO//Valais-Wallis

**11h15 -11h30** : Pause

**11h30** : Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, prof. au Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE), Université Genève (Valais Campus), chercheur associé au CNRS, Lyon :

*Médiation et travail social en milieu scolaire romand : enjeux et perspectives*

**12h00** : Romaine Schnyder, psychologue, présidente de la commission cantonale de médiation scolaire (VS)

*La médiation scolaire en Valais*

**12 h15-13h30** : Pause (possibilité de prendre un repas dans la cafétéria de l'école)

Après-midi ( salles de cours et Aula)

**13h30 - 14h30** : Ateliers

Atelier 1 (salle 205):Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, prof. Uni GE et Lyon :

*Médiation et travail social*

Atelier 2 (salle 206): Jean-Marc Briand, TSS Naters (VS) :

*Le TSS dans le contexte d'un village haut-valaisan*

Atelier 3 (salle 303): Maja Sidler (TSS, JU), Mirella Mariniello (TSS, JU), Sabrina Petrillo (TSS, BE) :

*TSS – Médiation – Infirmière scolaire : quelles collaborations et quelles interventions ?*

Atelier 4 (salle 304): Pascale Poirier (TSS, GE) :

*Médiation pour un groupe/une classe – le jeu des statues*

Atelier 5 (salle 305): Laetitia Willommet (médiatrice en milieu scolaire, VS) :

*Médiation par les pairs*

Atelier 6 (salle 306): Barbara Konrad (TSS, VD), Aline Donzé (TSS, BE) :

*Ancrage du TSS dans les établissements scolaires : partage d'expériences dans les cantons de Vaud et Berne*

Atelier 7 (salle 402): Romaine Claret (TSS, GE), Pierre-Alain Corajod (TSS, GE) :

*Le travail social en milieu scolaire à Genève (ESII) : bénéfices éducatifs et relationnels de la médiation dans la résolution des conflits*

Atelier 8 (salle 403): Caroline Naef-Grisel et l'équipe pluridisciplinaire du CO de la Broye (TSS, FR) :

*Prévention contre la violence : les services d'aide au cœur des projets d'établissement*

Atelier 9 (salle 404): Sarah Dini, Marie-Cécile Baumgartner et Chantal Bournissen, prof. HETS Sierre, HES-SO//Valais-Wallis

*Des interventions ponctuelles d'étudiantes HETS dans le cadre de leur formation (module E8, prise en charge d'enfants retenus les mercredi après-midi)*

Atelier 10 (salle 407): Ariane Nshimirimana, (TSS, VD) :

*Complémentarité entre les champs d'action du médiateur et du TSS : cas pratiques*

Atelier 11 (salle 408): Christine Cusin Girod (TSS, FR), Florence Gendre (TSS, FR) :

*La collaboration « travail social en milieu scolaire et médiation » : tout le monde y gagne !*

Atelier 12 (salle 409): Christophe Jaggi (TSS, NE) :

*Posture de l'enseignant et l'apport complémentaire du TSS*

Atelier 13 (salle S00, au sous-sol, tout à l'ouest): Charly Bonvin (TSS, GE), Jean-Marc Goy (TSS, GE) :

*Rôle du TSS : regards et échanges de pratiques sur des valeurs éducatives en tension.*

*Construction d'un processus nécessaire à l'éclairage d'une situation d'élève. (Max. 12 personnes)*

**14h30-14h45** Pause

**14h45-15h45** Table ronde (Aula):

*Quelles collaborations entre les professionnels de l'enseignement et du travail social en milieu scolaire ?*

Participant.e.s :

Jean Philippe Lonfat, chef de Service de l'enseignement du canton du Valais ; Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, prof. GE et Lyon ; Barbara Konrad, conseillère Ecole-Famille au CO de Gland (VD) ; Joseline Stolz, directrice d'école primaire à Bienne et co-présidente du syndicat des enseignants du Jura bernois ; Jacques Kottelat, coordinateur du groupe romand des travailleurs sociaux scolaires

Animation : Karine Darbellay, prof HETS, Sierre

**15h45** Apéro (Foyer devant l'Aula)

**Question principale pour la Table ronde:**

*Quelles collaborations entre les professionnels de l'enseignement et du travail social en milieu scolaire ?*

Points à approfondir, suggestions :

- Formes institutionnelles de soutien social et éducatif en milieu scolaire de la Suisse romande et formes de collaboration existantes entre des professionnel.le.s du TS et de l'enseignement
- Structures au niveau cantonal et communal - activités prescrites et activités réelles. « bricolages »

Comparer des modèles dans le but de :

- visibiliser ainsi la grande variété de modèles qui se développent souvent "bottom up" et de
- permettre des échanges entre professionnels de différentes régions et des étudiant.e.s du TS,
- clarifier le grand flou autour du terme "médiation"/"médiateurs" qui peut décrire des activités (théoriquement classifiable sous la catégorie de "médiation" sans que l'étiquette soit nécessairement utilisée) et des instances exécutant des mandats sous l'étiquette de la "médiation" (sans que l'utilisation de l'étiquette soit théoriquement toujours adaptée). Deux questions en découlent:

Questions théoriques – au fond des conflits de territoire entre des professions:

- Est-ce que la "médiation scolaire" (telle qu'elle est comprise dans le canton de Vaud et dans d'autres cantons romands) n'est-elle pas une forme de travail social porté par des enseignant.e.s? Quels atouts et limites peut-on trouver si les enseignant.e.s portent ainsi seul.e.s plusieurs casquettes (enseigner, soutenir/assister, sélectionner) ?
- Est-ce que les mandats de travail social scolaire (portés dans différents cadres et sous différentes étiquettes, p.ex. "conseillers/ères sociaux" à Genève, "conseillers/ères Ecole\_Famille" dans le canton de VD), "intervernante socio-éducative" dans le canton du Jura ...) ne relèvent-ils pas de la "médiation"? Quelles chances et quels risques implique la "médiation" portée par des professionnel.le.s du TS?
- Quelles formes de complémentarité ou de concurrence peuvent être observées dans différentes formes de coopération entre professionnel.le.s du TS et de l'enseignement ?
- En quelle mesure la division du travail en milieu scolaire entre professionnel.le.s de l'enseignement, du TS et d'autres intervenant.e.s psycho-sociaux favorise-t-elle un épanouissement maximal des élèves et ainsi une augmentation de la justice sociale ? En quelle mesure la délégation de tâches socio-éducative risque-t-elle de "pacifier" par une ingénierie sociale d'institutions injustes sans les améliorer ?

# **Le travail social scolaire en développement**

## **Le Tour de Romandie 2017 des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales en milieu scolaire fait halte en Valais**

*Compte rendu par  
Céline Mayor, éducatrice sociale  
participante à la journée  
celinemayor@gmail.com*

***Le Tour de Romandie des travailleurs sociaux et travailleuses sociales scolaires s'est arrêté le 5 mai dernier, à la, HES-SO à Sierre. La journée était organisée en collaboration entre le groupe de coordination romand des travailleurs sociaux scolaires<sup>1</sup>, AvenirSocial, et la Haute Ecole de Travail Social du Valais. Près de 140 personnes, dont une moitié d'étudiants et l'autre de professionnels originaires de tous les cantons romands, ont pris part à cette journée d'échanges. Conférences, ateliers et table ronde ont été aménagés pour faire le point sur l'état actuel et réfléchir ensemble à l'école de demain. La question de la collaboration entre les professionnels de l'enseignement et du travail social en milieu scolaire y tenait une place majeure.***

Cette année-ci, le 5<sup>e</sup> Tour de Romandie des TSS s'est déroulé en Valais. Aux travers des exposés des intervenants ainsi que dans les ateliers proposés, les accents variés se sont mélangés. Il en a été de même des pratiques et des expériences. Différentes d'une région à l'autre, l'occasion a alors été donnée pour leur partage.

Jacques Kottelat, répondant du groupe de coordination romand des TSS, a rappelé l'origine de ce Tour de Romandie. Le groupe de coordination a été créé le 2 juin 2010, lors d'un colloque national à Olten, et a donné naissance au Tour de Romandie. Chaque étape, depuis la première en 2012, a rassemblé de plus en plus de monde. Ces journées ont permis d'institutionnaliser un dialogue intercantonal entre les professionnels du travail social engagés en milieu scolaire. Cela a permis, entre autres, l'élaboration de lignes directrices<sup>2</sup> qui ont été récemment signées tant par le côté suisse alémanique que romand. Aujourd'hui, près de 160 professionnels du travail social œuvrent en milieu scolaire, sur sol romand. Si certains cantons l'ont mis en place depuis plusieurs décennies, d'autres n'en sont qu'au début du processus. Emilie Graff, co-secrétaire générale d'AvenirSocial nous explique que c'est un champ en expansion. L'école est en mouvement, cherchant à répondre aux nouvelles problématiques auxquelles elle doit faire face, tout en restant un lieu d'apprentissages et plaçant l'enfant et son statut d'élève au centre.

### ***La collaboration comme thématique centrale***

La journée s'est ouverte par une question posée par Peter Voll, professeur à la HETS de Sierre et responsable de l'Institut Travail Social: *comment collaborer dans le respect mutuel?* Bien que cela semble aller de soi et que tous souhaitent aller en ce sens, collaborer est bien plus complexe qu'une déclaration d'intention... Il paraît difficile de rendre concret la collaboration dans des contextes spécifiques, d'explicitier son fonctionnement idéal et réel, de définir les limites du champ professionnel de chacun, légitimant les rôles et les mandats de toutes les personnes impliquées. Aussi, chaque collaboration est unique et dépasse la mise en relation de deux ou plusieurs professionnels.

---

<sup>1</sup> La forme masculine a été privilégiée pour une meilleure lisibilité.

<sup>2</sup> AvenirSocial, SSAV (2011). *Lignes directrices sur la qualité dans le TSS*. [PDF] Accès: [www.avenirsocial.ch/cm\\_data/LignesDirectrices\\_TSMS\\_F.pdf](http://www.avenirsocial.ch/cm_data/LignesDirectrices_TSMS_F.pdf)

Les structures de soutien socioéducatif varient entre cantons, souvent d'une commune à l'autre. Chaque établissement scolaire dispose d'une organisation propre de professionnels qui œuvrent au développement de l'enfant et à son bien-être. Outre les enseignants réguliers ou spécialisés et les directions scolaires, nous trouvons dans ce secteur les enseignants formés à la médiation, les services s'occupant de la santé psychosociale (logopédistes, psychologues, infirmiers scolaires, conseillers en orientation, etc.). Pour les communes de taille importante, il existe souvent un service jeunesse, avec des travailleurs sociaux de proximité, des accueils socioculturels et parascolaires. Ainsi, lorsque l'implantation d'un poste de TSS est souhaitée, il est nécessaire de réfléchir l'ensemble de ces collaborations et prendre en considération leurs spécificités respectives.

## ***La situation en Valais***

### *Le travail social scolaire dans le Haut-Valais*

Dans le Haut-Valais, le travail social scolaire s'est fait une place depuis quelques années. Bruno Schmid, directeur des écoles de Vièges, nous explique le chemin qu'ils ont suivi depuis 2002 à ce jour, pour l'élaboration de ces postes dans son secteur. Sur l'initiative des directions des écoles, l'idée d'un projet de travail social scolaire a été lancée et développée. Le projet était pensé dès le début comme une institution régionale, rassemblant plusieurs communes urbaines. C'est le Centre Médico-Social (CMS) du Haut-Valais qui a été choisi en tant qu'institution intercommunale pour gérer l'équipe par le biais d'un service spécialisé. Les communes financent le projet. Ce dernier a finalement vu le jour en 2010. D'autres communes l'ont rejoint, portant leur nombre à six, et actuellement sept professionnels y interviennent. Ce n'est toutefois qu'entre 2014 et 2015 qu'une légitimation cantonale a pu être trouvée au travers d'un accord de collaboration. Aujourd'hui, dans sa fonction de directeur, Bruno Schmid dit ne plus pouvoir se passer de ce partenariat avec les TSS.

Jean-Marc Briand, TSS à Naters, nous a exposé en quoi se compose sa fonction. En premier lieu, il agit dans le but de renforcer les compétences sociales et personnelles des élèves. Pour ce faire, il a un rôle de conseil et de soutien auprès de l'enfant / du jeune, des partenaires de l'école et la famille. Il intervient aussi dans la médiation de conflits en tant que tiers neutre et le développement de projets. Finalement, il permet une forme d'aiguillage entre les différents acteurs concernés et le réseau social régional existant pouvant être pertinent dans la situation. Jean-Marc Briand souligne l'importance du processus dans les collaborations. Enseignants et TSS ont des employeurs et des mandats distincts. Toutefois, des ponts existent et leurs sont nécessaires pour bien fonctionner, ceci dans l'intérêt de l'enfant. Ils ont ainsi une forme d'interdépendance.

Bien que relativement récente, l'implantation du travail social scolaire dans le Haut-Valais et les collaborations instaurées semblent productives et de qualité. Le processus suivi et la structure du projet apportent une base solide qui pourrait servir d'exemple pour les communes et les établissements scolaires intéressés à intégrer cette profession.

### *La médiation scolaire entreprise par les enseignants*

La médiation scolaire a tenu une place importante lors de cette journée. Dans tout le Valais cet outil est en effet fortement développé et a fait ses preuves, alors que le travail social scolaire n'est actuellement implanté qu'en Valais germanophone. Romaine Schnyder, psychologue et présidente de la commission cantonale de médiation scolaire, nous a décrit l'envergure de cette approche. De nombreuses collaborations sont en place, que ce soit avec l'Office pour la Protection de l'Enfance (OPE), les Centres thérapeutiques ou autres. Afin de développer ce secteur d'accompagnement et la formation des médiateurs, des études analysent les problématiques rencontrées sur le terrain.

Dans ce contexte, un programme de médiation par les pairs à Martigny nous a été présenté par Laetitia Willommet, médiatrice en milieu scolaire. Les élèves de 8e Harmos assument un rôle de

médiateurs dans la cour de récréation pour favoriser une ambiance agréable pour tous. Celui-ci a émergé d'un projet commun avec le travailleur social hors-murs de la ville: vivre ensemble. Différentes compétences sont ainsi mises en avant et développées chez les élèves: la dynamique de classe, le devoir civique, changer son regard sur l'autre, s'autoriser à investir un rôle valorisant et autres. Au niveau des collaborations entre la médiatrice, le travailleur social hors-murs et les enseignants, il a été important de définir clairement les mandats et les limites de chacun, ainsi que la façon de travailler ensemble autour d'un projet commun. Une réflexion a également été menée pour favoriser l'adhésion des enseignants et ne pas surcharger leur cahier des charges. Ces collaborations contribuent à la complémentarité et stimulent réciproquement les réflexions.

### *Un Projet de la Haute Ecole de travail social à Sierre*

Dans un module de 2e année, concernant les projets et le soutien aux collectivités, Sarah Dini, Chantal Bournissen et Marie-Cécile Baumgartner offrent à leurs étudiants la possibilité de mener des ateliers ponctuels au sein de différentes écoles de la région afin de favoriser l'intégration scolaire, et ce depuis une dizaine d'années. Ils apportent une forme de complémentarité à l'enseignement et ses apprentissages, et permettent une ouverture à d'autres formes d'interventions à l'école. Toutefois, la collaboration trouve ses limites dans le fait que chaque année les écoles reçoivent de nouveaux étudiants, ce qui induit un certain nombre de redéfinitions. Les principaux thèmes abordés lors de ces ateliers sont intéressants sur le plan préventif, mais questionnent également. Souvent, seuls les élèves paraissent être désignés comme "agents perturbateurs" dans l'environnement scolaire. Si l'on veut favoriser le lien, l'expression et rendre les élèves acteurs, il semble qu'un contexte où ils ne seraient pas seuls porteurs des problématiques de l'école serait favorable. De plus, l'établissement pourrait profiter du point de vue des élèves en l'intégrant dans les réflexions menées quant à son évolution.

### ***Médiateurs – travailleurs sociaux scolaire : deux professions complémentaires***

Dans sa conférence, Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, professeur au Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) à l'Université de Genève et chercheur au CNRS à Lyon, a distingué les *instances* de médiation des *activités* de médiation exercées par des professionnels de l'enseignement et du travail social. Ceci a induit une certaine confusion d'un point de vue lexical pour nous autres auditeurs, malgré la pertinence des propos. En effet, les systèmes français et genevois ne correspondent pas à l'ensemble des cantons romands en ce qui concerne la médiation. Pour beaucoup, lorsque nous parlons de médiation, nous faisons référence soit à la médiation scolaire (enseignants formés à la médiation) ; soit à l'outil de médiation. Par ailleurs, J.-P. Bonafé-Schmitt, lui-même, a relevé qu'actuellement il régnait un "flou conceptuel" entre *instance* et *activités* de médiation.

Selon lui, les enseignants et les TSS ont des activités de médiation. Toutefois, il s'agit davantage de conciliation. Pour relever d'une instance de médiation, il faudrait pouvoir réellement être neutre, impartial et indépendant. Or, les enseignants ont un rapport d'autorité face à leurs élèves ; et les TSS sont soumis à des rapports hiérarchiques et visent des objectifs particuliers.

Toutes les professions implantées dans un établissement scolaire sont concernées par la sphère sociale de l'élève et y interviennent. En effet, l'école n'est pas hermétique à ce que les enfants / les jeunes vivent hors de ses murs. De plus, elle produit aussi en son sein des enjeux sociaux, en tant qu'espace collectif. J.-P. Bonafé-Schmitt insiste sur l'aspect commun et global du projet ; et la coordination nécessaire entre les établissements scolaires, ses intervenants et les instances administratives dont ils dépendent. Il décrit aussi l'importance de la communication face à la multiplication des tiers dans le milieu scolaire. Comme l'ensemble des institutions, telles que la Justice ou la Famille, l'Ecole et l'ensemble des professions autour des élèves sont actuellement en crise (période de changement).

Ceci implique une constante évolution et exige d'accepter les remises en question des réalités à gérer, ce d'autant plus qu'à ce jour subsiste encore ce le "flou conceptuel" déjà mentionné. Le travail social scolaire et la médiation par les enseignants représentent une forme de « *"contre-culture" et nécessite un changement des mentalités de l'ensemble des acteurs* » au sein de l'école. Chaque acteur dispose d'une légitimité différente qui doit sortir des enjeux de pouvoir et de rivalité pour davantage viser le consensus.

### **Table ronde**

Après des ateliers, une discussion en plénière s'est ouverte à l'issue de la journée, réunissant Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, Jacques Kottelat, présentés ci-avant, ainsi que le chef de Service de l'enseignement du Canton du Valais, Jean-Philippe Lonfat, Jean-Marc Goy, travailleur social dans le Canton de Genève, et Barbara Konrad, conseillère Ecole-Famille sur le Canton de Vaud. Karine Darbellay, de la HETS-Valais, animait le débat.

Dans son rôle de chef de Service, Jean-Philippe Lonfat, estime important de ne pas déresponsabiliser les enseignants dans leur fonction socio-éducative. Selon lui, l'école dispose déjà de professionnels pluridisciplinaires et de nombreux outils pour favoriser le bon développement des élèves et pour les aider dans leur parcours scolaire. S'il ne voit pas d'un mauvais œil les TSS, il ne considère cependant pas nécessaire de mettre en place ce type de poste dans tous les établissements, dans la mesure où les ressources présentes sont suffisantes. À noter que la médiation scolaire en Valais est un projet fortement soutenu par le Canton.

Sous le regard professionnel de Jean-Marc Goy, le travail social scolaire apporte une plus-value non-négligeable, sortant du cadre scolaire à proprement parler, tout en y étant implanté. J.-M. Goy considère l'école, en tant qu'institution, comme un pôle plus ou moins "froid", impliquant des règles, une hiérarchie, un système administratif, des apprentissages situés dans un programme, des protocoles, etc. Le travail social scolaire s'apparenterait davantage à un pôle "chaud", visant en premier lieu le lien, la compréhension de celui-ci et de ses enjeux, la coopération. Il pense également qu'il est nécessaire aujourd'hui d'oser se montrer critique et d'apporter des nuances au sein de l'école actuelle, autrement dit, trouver un équilibre entre ce pôle froid et ce pôle chaud, ceci dans une réflexion collective.

Pour Jacques Kottelat, lorsque les enseignants et les enseignants-médiateurs se voient en difficulté, le TSS peut s'avérer un partenaire pertinent. Il permet, par sa formation et son expérience différenciée, d'aborder les situations sous un nouvel angle. J. Kottelat observe que, la création d'un « *groupe social scolaire* », qui rassemblent les différents intervenants du scolaire au sein d'un établissement (médiateur, psychologue, TSS, membre de la direction, etc.), serait certainement une des clés pour favoriser la collaboration et définir les champs d'action de chacun. En effet, cela semble important d'autant plus que la venue de TSS au sein d'une école implique une réorganisation du système.

Au travers des enfants et des jeunes, rappelle Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, la société est dans l'école. Dès lors, les apports éducatifs du TSS autour de la citoyenneté et du "vivre ensemble" sont intéressants. Selon lui, « *si on ne garde pas à l'idée que l'école est un lieu de connaissances et de socialisation, on risque de passer à côté...* ». Autrement dit, le devenir de la société est également dans les mains de l'école qui peut jouer un rôle de la prévention à la gestion de conflit.

Barbara Konrad voit dans le TSS la possibilité d'œuvrer en faveur d'une justice sociale et en même temps en faveur de l'intérêt supérieur de l'enfant tel qu'il est décrit dans les Droits de l'Enfant<sup>3</sup>. De plus, le travail social scolaire offre un accès facilité aux familles qui, dans leur rapport à l'école,

---

<sup>3</sup> Convention des droits de l'enfant, art.3.1

Administration fédérale (1989, 2016). *Convention relative aux droits de l'enfant*. [PDF] Accès: [www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983207/20160250000/0.107.pdf](http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983207/20160250000/0.107.pdf)



trouvent un interlocuteur neutre, mais ont aussi l'occasion de se voir soutenues et orientées dans les différentes problématiques sociales, économiques et familiales qu'elles peuvent rencontrer.

Lors de cette table ronde, le débat s'est principalement tourné autour de la légitimité des TSS au sein des écoles. Les craintes nommées par Jean-Philippe Lonfat sont perçues par certains comme relevant d'un manque de confiance dans les professions du social ou d'une méconnaissance de ce champ. Pour d'autres, cela tient davantage à la nécessité d'une réflexion préalable conjointe entre communes et établissements scolaires pour évaluer les besoins et, le cas échéant, donner sens à la mise en place de ce type de poste.

### ***Réflexions et perspectives***

Durant ce 5<sup>e</sup> Tour de Romandie des TSS, il est ressorti de grandes différences cantonales en matière d'intégration du travail social scolaire. Fortement présent dans les régions alémaniques, ou dans les cantons de Genève et de Berne, le travail social scolaire se développe pour les cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, mais peine à trouver une reconnaissance sur les cantons de Vaud et du Valais.

Ce qui a été souligné tout au long de cette journée, c'est l'importance de donner sens et prendre soin du processus de la collaboration tant en aval de sa mise en place que dans la poursuite du projet. Celui-ci se doit d'être commun, pour que chacun l'investisse et que le travail social en milieu scolaire ne soit pas simplement une juxtaposition de différentes professions au sein de l'école. Le besoin de structures ressort beaucoup pour les cantons qui sont au début du développement de ce corps de métier. Si la commune et l'établissement scolaire construisent un projet commun, cohérent avec leurs besoins, pour soutenir les élèves dans leur parcours, il paraît à terme nécessaire de trouver du soutien, voire si possible une reconnaissance du canton. Certains des TSS relèvent cette problématique qui implique également pour eux un certain isolement et parfois même une précarité de leur emploi. Dans ce même ordre d'idées, d'autres exposent qu'il est parfois compliqué d'instaurer du lien lorsque le poste du TSS se décline sur plusieurs établissements. En l'absence de structure, la légitimité des TSS se trouve disqualifiée. Leur rôle est flou et, pour les partenaires concernés, il est alors plus difficile de discerner les particularités et les contributions pouvant être amenées par le travail social scolaire. Dès lors, avoir une structure et être soutenu tant par la commune que par les directions d'établissements sont les minimums requis pour pouvoir être identifié en tant que TSS par les élèves, les enseignants et les parents.

Lors de la table ronde, il est apparu que chacun (enseignants, médiateurs et TSS) ressentait le besoin de défendre son territoire. S'il est évident que le travail social se doit d'amener des ressources complémentaires et de ne pas simplement multiplier ce qui se fait déjà, il paraît aussi nécessaire d'accepter que certains champs s'entrecroisent. Ainsi, si l'on souhaite favoriser l'expression et l'émergence de la demande d'aide (chez les élèves, leur famille ou les enseignants), avoir le choix de s'adresser à différents interlocuteurs est en soi intéressant. En effet, la personne peut investir en premier lieu l'intervenant avec qui elle se sent le plus en lien ou pour qui la fonction apparaît comme la plus appropriée vis-à-vis de sa situation (il s'agit d'accueillir); puis, dans un deuxième temps, sa demande peut se voir réorientée auprès des partenaires pertinents.

Avec les mutations de la société et de la famille, et la multiplication des intervenants qui contribuent à la complexité, le TSS a cette particularité de pouvoir se rapprocher des familles et de créer des liens avec les réseaux sociaux externes à l'école. Ainsi, il peut avoir un rôle important d'aiguillage dans la recherche de solutions. De plus, son regard pouvant couvrir l'intégralité de la scolarité d'un élève permet de donner un fil rouge aux multiples enseignants que l'élève va trouver tout au long de son parcours. Selon les différentes expériences des TSS présents, les instituteurs qu'ils côtoient apprécient cette collaboration et se sentent soulagés de ce relai. Autrement dit, le travail social scolaire répond à certains de leurs besoins. Toutefois, cela soulève une autre question. De quel temps les enseignants pourraient-ils disposer pour participer à des espaces d'échanges?

Les heures de décharge qui leur sont actuellement accordées sont-elles suffisantes ou finalement, les craintes liées à une masse supplémentaire de travail sont-elles fondées? Il aurait, par ailleurs, été intéressant que les enseignants soient davantage représentés et nous pourrions aussi nous interroger sur la présence d'associations de parents d'élèves. En effet, sur le sujet de la collaboration, ils sont des partenaires centraux.

Nous sommes actuellement dans un processus de changement, une évolution de l'école et de ces différents acteurs. Pour que les collaborations s'instaurent et deviennent constructives, il faut accepter d'y donner le temps nécessaire et penser d'abord à se percevoir les uns les autres, non sous une forme de concurrence, mais davantage dans la complémentarité.

Lundi 29 mai 2017

*Céline Mayor*

*Éducatrice sociale, mon parcours professionnel s'est orienté dès ses débuts vers l'accompagnement des familles, avec un regard influencé par l'approche systémique. J'ai eu des expériences en foyer; en accueil de jour pour enfants; dans l'accompagnement d'adultes sujets aux addictions; dans les problématiques de violence conjugales. J'ai ensuite travaillé 6 ans en Internat avec Ecole Spécialisée pour des enfants placés par le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) de l'Etat de Vaud. Je me penche actuellement sur la question du Travail Social en Milieu Scolaire, à titre personnel, nourrie d'un vif intérêt pour le sujet.*

*L'école prend une place indéniable dans le système familial des élèves et parfois même au-delà. Elle impacte alors l'organisation familiale et ses relations. La société, la famille, l'école sont en évolution. Pour absorber ces changements, elle doit faire face à de nouveaux défis et recherche les ressources pour y répondre. Le travail social en milieu scolaire, en tant que partenaire, pourrait s'avérer un outil intéressant.*

celinemayor@gmail.com